



rapport annuel **2005**

Service public fédéral
de programmation Développement durable

Le SPP Développement durable tente de limiter au maximum les répercussions négatives de ses actions sur l'environnement. C'est pourquoi ce rapport annuel sera uniquement publié au format électronique. Toutefois, si vous souhaitez imprimer ce document, n'imprimez que les pages dont vous avez besoin, de préférence recto verso et concentrez deux pages sur une seule feuille.

.be

2

Contenu

Mot du président	4
1 Introduction	5
Contenu de ce rapport annuel	5
Missions du SPP Développement durable	6
Les objectifs à atteindre d'ici fin 2008	10
Aperçu des actions entreprises en 2005	11
2 Actions en faveur des citoyens	13
Projets subsidiés	13
Communication: bulletin d'information, sites Web, midis	15
Semaine du développement durable	19
Projets innovants	22
Changement des modes de production et de consommation	24
Représentation	27
3 Actions en faveur des administrations	29
Cellules développement durable	29
Evaluation d'incidence des décisions sur le développement durable	31
Coordination de la gestion environnementale des administrations	33

3

Contenu

Stratégie et planification de développement durable	42
Soutien international	45
4 Actions internes au SPP DD	49
Budget, comptabilité et gestion des ressources matérielles	49
Gestion environnementale interne	51
Évaluation des activités	53
Gestion des ressources humaines	54
5 A propos de nous	60
Finances	60
Personnel et organisation	63
Marchés publics	65
Projets subsidiés	67
Gestion environnementale interne	69
 Annexe	 71
Place du SPP Développement durable dans l'administration fédérale et parmi les acteurs du Développement durable	

Cher lecteur, chère lectrice,

Le développement durable est un défi qui demande un travail assidu et permanent. Les douze mois passés ont été extrêmement fructueux pour l'amélioration du service envers les administrations et les citoyens. Pour remplir de façon optimale sa fonction de prestataire de service, le SPP DD considère l'ouverture et la communication comme une priorité à tout moment: il s'agit notamment de l'argent de la collectivité qui a été investi dans notre SPP et qui nous permet d'exécuter nos objectifs.

Dans cet esprit de transparence nous souhaitons rendre compte au lecteur de nos objectifs, nos activités et nos réalisations et montrer les efforts fournis par le SPP DD en 2005 pour organiser le développement durable au sein de notre société. Ce document nous offre l'occasion de tendre vers cette transparence. C'est avec grand plaisir que nous présentons dans les pages suivantes le rapport annuel sur le fonctionnement de notre service. Des remarques et des suggestions sont bienvenues et peuvent être envoyées à contact@sppdd.be.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.
Hadelin de Beer de Laer, Président.

Contenu de ce rapport annuel

AU sein du SPP DD, les tâches les plus diverses sont accomplies. Pour vous en donner une idée, elles sont décrites dans ce rapport annuel. Comme introduction, nous esquissons dans le premier chapitre la mission du SPP DD et ses objectifs à long terme et nous donnons un aperçu des activités de 2005. Dans les chapitres suivants nous regarderons à la loupe les actions entreprises: dans le second chapitre, nous prêterons attention aux projets réalisés en faveur des citoyens; le troisième chapitre sera dédié aux actions entreprises en faveur des administrations; et enfin, nous examinerons ce qui a été fait pour améliorer le fonctionnement interne. Pour chacune de ces actions nous décrirons respectivement son contenu (?), les objectifs pour 2005 (>05), les réalisations de cet année (<05) et les objectifs pour 2006 (>06).

Nous concluons ce rapport annuel avec un état des lieux, dans lequel nous ferons le bilan de la situation actuelle du SPP DD.

Missions du SPP Développement durable

Le Plan de management 2004-2008 du président du SPP Développement durable (SPP DD) définit la mission du service comme suit:

En tant que service public, aider tous les acteurs à agir pour un développement durable axé sur les besoins des générations actuelles et futures.

En tant que service public, le SPP DD travaille pour l'intérêt général. Le SPP souhaite se mettre au service de tous: écouter, comprendre, tenir compte des différents points de vue, prendre des décisions fondées et équitables.

Le SPP DD souhaite que chacun défende l'intérêt du développement durable et s'adresse donc à tous les acteurs. Toutefois, les possibilités d'un petit service, qui ne compte qu'une dizaine de collaborateurs, sont limitées. C'est pourquoi les autres services publics fédéraux représentent le premier groupe cible: l'objectif est que 80.000 fonctionnaires œuvrent en faveur du développement durable et incitent également les citoyens à en faire autant. En outre, le service entretient des contacts avec de nombreuses organisations, entreprises et citoyens qui s'occupent activement du développement durable.



Le SPP DD dispose d'un nombre restreint de compétences directes. Le service existe essentiellement **pour aider** les autres – services publics, organisations, entreprises, citoyens – **à agir** pour faire du développement durable une réalité. Il tente de fournir des outils susceptibles de contribuer à un autre comportement plus durable et il souhaite naturellement servir d'exemple.

Le SPP DD souhaite, par ses actions, œuvrer **pour un développement durable axé sur les besoins des générations actuelles et futures**. Cela implique de mieux satisfaire les besoins d'aujourd'hui, principalement ceux des plus démunis, et de permettre à nos successeurs de répondre également à leurs besoins essentiels.

7

Introduction

Cinq critères pour orienter l'action

Le SPP DD a notamment pour mission d'introduire des accents nouveaux dans les décisions et actions fédérales belges. Voilà pourquoi nous devons poser de nouvelles questions.

Le développement durable suppose la prise en considération des conséquences de décisions et d'actions **à long terme** et à **l'échelle planétaire**. Nos actions actuelles peuvent-elles être étendues dans le temps et dans l'espace? Autrement dit: les générations futures auront-elles les mêmes possibilités que nous? Et chacun pourra-t-il se comporter comme nous, et ce aux quatre coins du globe? Ou encore: notre mode de vie actuel a-t-il des répercussions négatives pour les générations futures ou les autres habitants de la planète?

conséquences d'actions et de décisions	sur l'économie	sur la société	sur l'environnement
à long terme			
à l'échelle planétaire			

Les décisions et les actions doivent être évaluées sur base de leur impact économique, social et environnemental – trois éléments interdépendants – et en veillant à ce que ces trois domaines du développement durable soient suffisamment **intégrés**.

Un quatrième critère fondamental est le principe de **précaution**: si les décisions ou les actions risquent de porter atteinte irrémédiablement à l'un des trois domaines du développement durable, les risques sont-ils suffisamment étudiés et les mesures préventives suffisantes sont-elles prises pour limiter les dégâts?

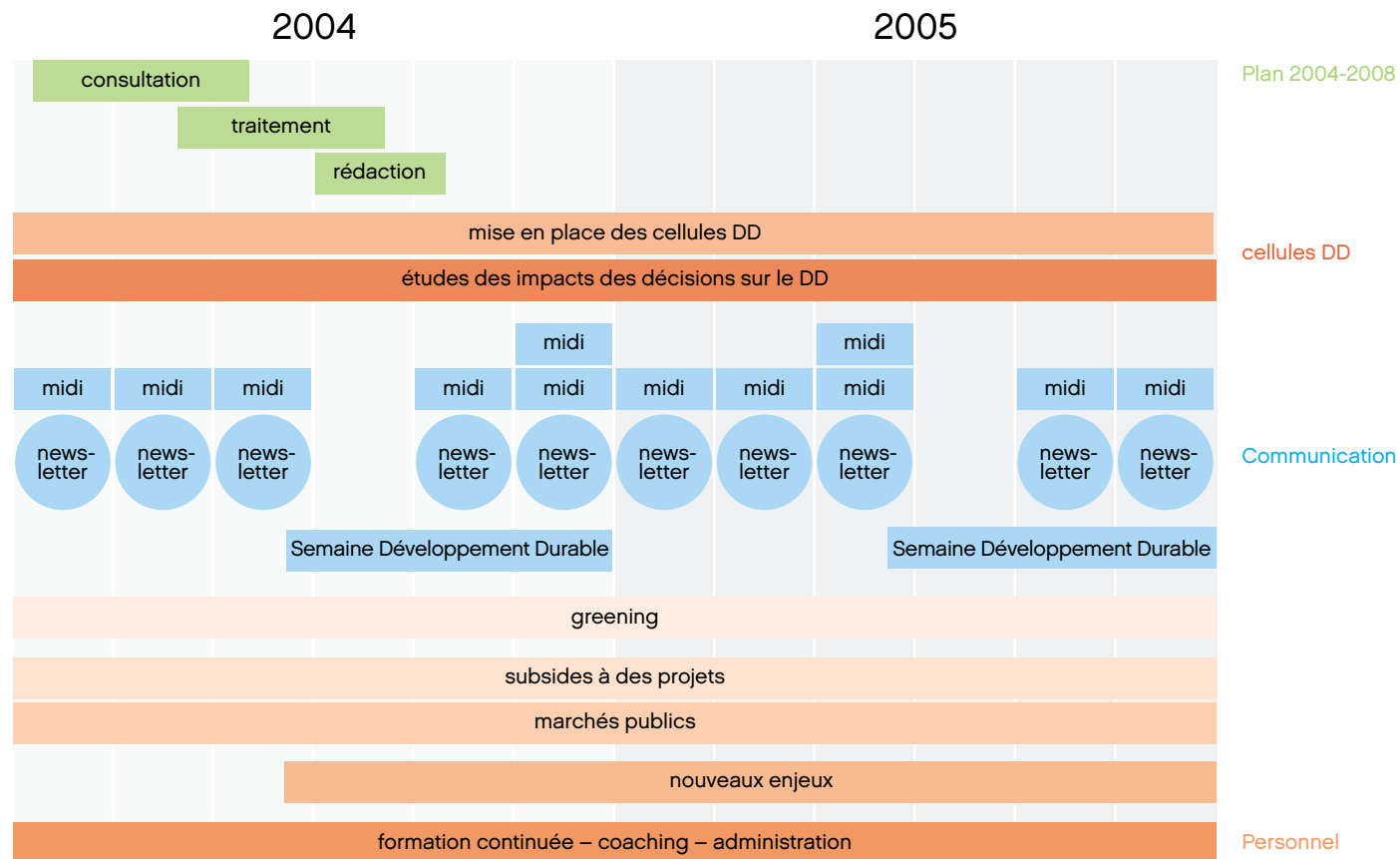
Enfin, la **participation** est le cinquième critère de développement durable auquel les décisions et actions doivent être confrontées. Puisque l'évaluation des impacts et des risques est en partie subjective, l'autorité publique doit se demander si elle tient suffisamment compte de l'avis des citoyens.

Les objectifs à atteindre d'ici la fin 2008

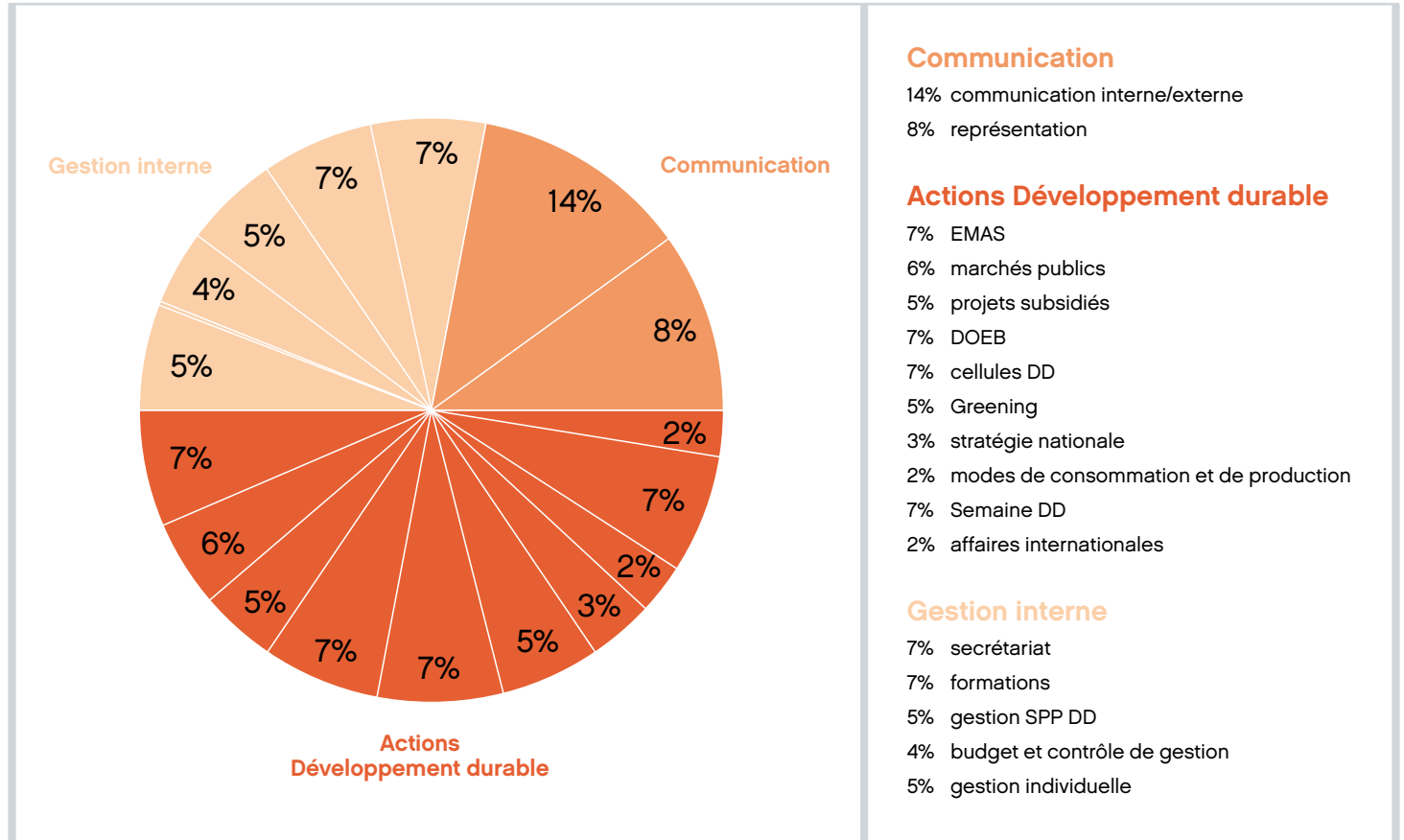
Par son action, le SPP DD poursuit plusieurs objectifs:

- contribuer à l'éclosion de plans fédéraux et nationaux avec une véritable vision à long terme de trente ou quarante ans, et qui comprend des objectifs clairs et des actions concrètes à court terme. À cet effet, le service souhaite développer une méthodologie et être opérateur de la participation de la population;
- aider les services publics fédéraux, à travers leurs cellules de développement durable, à acquérir des expériences positives en matière de planification et de mise en œuvre des mesures de développement durable. Le service souhaite disposer de projets illustratifs d'un changement des modes de production et de consommation et encourager des projets novateurs;
- assurer un soutien à des initiatives externes ayant la même vision planétaire et à long terme;
- contribuer à l'intégration du concept de développement durable auprès des décideurs, des stakeholders et du grand public;
- diffuser l'expérience belge à l'étranger et puiser son inspiration dans les bonnes pratiques issues des autres pays;
- être un service public performant.

Aperçu des actions entreprises en 2005



Répartition du temps de travail 2005



Projets subsidiés

- ? À travers les projets subsidiés, le SPP DD soutient des organisations de la société civile à participer à la mise en œuvre du développement durable. Il s'agit d'initiatives illustrant parfaitement une approche qui est non seulement pertinente pour la génération actuelle, mais qui ne comporte aucune conséquence négative pour les générations futures. En soutenant de telles initiatives, la visibilité et l'intelligibilité du développement durable s'en trouvent accrues pour le grand public.
- >05 Pour 2005, on visait la rédaction d'un règlement concernant les subsides de projet et la création d'un formulaire de demandes.
- <05 Un règlement (reprenant des informations sur les cinq critères – cf. introduction – Mission du SPP DD) et un formulaire de demande ont été rédigés. Ces documents sont accessibles au public via www.developpementdurable.be.

Pour sensibiliser les jeunes à la politique de développement durable, un appel à projets a été lancé dans le courant de l'année 2005 en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin.

Plus de quatre-vingts mouvements de jeunesse ont introduit un dossier de candidature. Quarante d'entre eux ont bénéficié d'un subside.

Fin 2005, un nouvel appel à projets a été lancé en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin. Pour aider les associations de jeunesse, le SPP DD a élaboré une brochure (voir [Appel à projets: développement durable dans le secteur de la jeunesse](#)).

Un [concours de rédaction et d'exposé](#) sur le thème du développement durable a été organisé pour les écoliers des quatrième, cinquième et sixième années de l'enseignement secondaire. Il y avait plus de cent quarante participants et vingt écoliers ont remporté un prix.

- >06 En 2006, le SPP DD accordera une attention accrue au suivi du contenu et au soutien (financier) des projets sélectionnés. Les jeunes restent un groupe cible prioritaire. Le règlement, le formulaire de demande et les critères seront affinés.

Communication: bulletin d'information, sites Web, midis

Pour communiquer, le SPP DD a recours à une série d'instruments spécifiques, dont un bulletin d'information, les Midis du développement durable et divers sites Web.

La communication poursuit l'objectif de faire découvrir le concept de développement durable aux fonctionnaires fédéraux et au public (surtout aux adultes qui s'intéressent au sujet ou aux personnes déjà actives dans un domaine afférent au développement durable). Avec les Midis du développement durable, le service souhaite également favoriser la création d'un réseau d'experts au sein de l'administration fédérale.

Bulletin d'information

- ? Cinq fois par an, le SPP DD publie un bulletin d'information sur les actions entreprises par l'administration fédérale en matière de développement durable. Jusqu'à la mi-2005, cette publication se présentait sous la forme d'un fichier PDF. Depuis lors, il a été transformé en e-mail avec les titres et les introductions des articles et liens aux textes complets sur le site Web du service. Ce site reprend également les **archives de tous les anciens bulletins d'information**.

- >05 L'objectif de 2005 était de rédiger cinq bulletins d'information.
- <05 En 2005, cinq bulletins d'information ont été publiés. En outre, une enquête auprès des lecteurs (en février) a révélé que la plupart des lecteurs sont satisfaits: le bulletin d'information a reçu une note moyenne de 7,5 sur 10 pour sa forme et son contenu.
- >06 En 2006, le SPP DD continuera à publier son bulletin d'information.

Midis du développement durable

- ? Le SPP DD organise sur une fréquence bimestrielle les 'midis du développement durable'. Ces rencontres visent à propager les concepts-clefs du développement durable et à favoriser l'émergence d'un réseau d'experts. Le public cible est composé, avant tout, de fonctionnaires des services fédéraux. Les orateurs sont des fonctionnaires, des chercheurs universitaires ou des collaborateurs d'organisations qui agissent en faveur du développement durable. À l'issue des exposés, une possibilité est offerte de poser des questions et de lancer un débat.

>05 En 2005, le SPP DD s'est donné pour objectif d'organiser, au moins cinq fois par an, un 'Midi du développement durable'.

<05 En 2005, six Midis ont été organisés:

- Des voitures propres, contribution au développement durable? (24-02)
- Placements durables (21-04)
- Empreinte écologique et développement humain (12-05)
- Publicité et développement durable (16-06)
- Projets concrets de développement durable (20-10)
- Troisième rapport fédéral sur le développement durable (20-12)

Les [comptes rendus des Midis du développement durable](#) peuvent être consultés sur le site Web du service.

>06 Le SPP DD continuera à organiser ces 'Midis du développement durable' en 2006.

Websites

? La communication sur le développement durable est également assurée via des sites Web:

17

Actions en faveur
des citoyens

- www.sppdd.be (et www.poddo.be en néerlandais), le site du service;
- www.developpementdurable.be (et www.duurzameontwikkeling.be en néerlandais), un portail du développement durable;
- soutien à www.info-durable.be (www.duurzame-info.be en néerlandais), un site Web de vulgarisation (successeur du site www.billy-globe.org);
- www.guidedesachatsdurables.be (et www.gidsvoorduurzameaankopen.be en néerlandais), un site présentant des recommandations en matière d'achat de produits fabriqués avec respect pour l'être humain et l'environnement;
- présence sur www.belgium.be, le portail fédéral.

<05 L'année 2005 a vu la création de trois de ces sites (les trois premiers de la liste). Le SPP DD a annoncé le marché public dans le Bulletin des Adjudications et a publié un cahier des charges. Dix-sept entreprises ont soumis une offre. Les trois nouveaux sites ont été mis en ligne début octobre.

>06 En 2006, Les sites Web créés en 2005 seront évalués et un nouveau marché public sera lancé pour assurer la poursuite des sites.

Semaine du développement durable

- ? En octobre 2005, la première ‘Semaine du développement durable’ a été organisée. Durant la troisième semaine d’octobre, des projets illustrant concrètement ce qu’implique le développement durable ont été présentés à la presse et à un public intéressé. Certains projets ont été davantage médiatisés, en recevant la visite de la Secrétaire d’État et d’autres hauts dignitaires.

Tous les projets ont également ouvert leurs portes pendant le week-end.

Durant cette semaine, une journée spéciale – la Journée des fonctionnaires – a été consacrée à la sensibilisation des fonctionnaires fédéraux au développement durable. Chaque service public fédéral a été invité à organiser un événement ou à présenter une réalisation déterminée en guise de bon exemple du développement durable.

Trois grands objectifs sont à la base de la semaine du développement durable:

- Faire parler du développement durable dans la presse, de façon concrète et constructive, afin que le grand public apprenne à mieux connaître le concept de développement durable.
- Créer une base sociale formée par tous les visiteurs des projets. Les individus de cette base sociale deviennent les ambassadeurs et les promoteurs du développement durable.

- Informer et sensibiliser le grand public afin que sa consommation soit compatible avec les principes du développement durable.

- >05 En 2005, seuls les deux premiers objectifs étaient poursuivis, à savoir:
- Avoir, par province, un projet exemplaire et dix projets portes ouvertes.
 - Attirer 40.000 visiteurs grâce aux différents projets pendant la Semaine du développement durable.

Le SPP DD avait également un objectif pour la **Journée des fonctionnaires**: sensibiliser, à l'aide d'au moins un projet, un millier de fonctionnaires au développement durable et attirer leur attention sur une série de petites actions faciles à mettre en œuvre.

- <05 La réalisation de ces objectifs a exigé du temps, tant de la part de la cellule stratégique de la Secrétaire d'État que du SPP DD.

La cellule stratégique de la Secrétaire d'État s'est concentrée sur l'organisation des visites, la recherche d'organisations en vue de participer aux journées portes ouvertes et sur l'organisation d'une fête de clôture. Dans ce cadre, la cellule stratégique a demandé l'aide d'un bureau de communication.

Le SPP DD s'est concentré sur l'organisation de la **Journée des fonctionnaires**, la recherche et la motivation des administrations et la coordination des informations.

20

Actions en faveur
des citoyens

Si nous considérons la semaine dans son ensemble, les objectifs ont été atteints et même dépassés.

- Pendant la semaine, plus de 10 projets ont reçu la visite des autorités fédérales, avec un bon écho dans la presse locale.
- Durant le week-end, 300 projets ont ouvert leurs portes et ont accueilli, d'après les estimations, plus de 30.000 visiteurs.
- Pendant la soirée de la fête de clôture, la salle était comble.

Le 14 octobre, les services publics ont organisé la Journée des fonctionnaires. Treize des dix-huit services publics fédéraux et plus de dix parastataux y ont pris part. Le SPF Personnel et Organisation a, à lui seul, organisé 14 activités différentes, allant de la formation à une exposition d'œuvres d'art réalisées à partir de matériaux recyclés.

Parmi les activités des autres SPF, citons un petit déjeuner ou un déjeuner avec des produits du commerce équitable, une sensibilisation à un comportement écologiquement responsable... Le programme complet peut être consulté sur le site Web du SPP DD (voir [14 octobre: le développement durable dans les services publics fédéraux](#)).

21

Actions en faveur
des citoyens

- >06 En 2006, les objectifs spécifiques de 2005 sont maintenus, et la volonté d'informer et de sensibiliser le citoyen afin qu'il adopte une consommation plus durable sera accrue.

Projets innovants

- ? Actuellement, six thèmes sont couverts par les actions fédérales de développement durable, notamment parce que l'UE a construit sa stratégie autour de ces six thèmes: pauvreté, santé, vieillissement, ressources naturelles, climat et transport. Il s'agit essentiellement d'inverser les tendances non durables dans ces domaines. Ces thèmes pourront également faire l'objet d'une approche transversale du point de vue du développement durable. Par exemple, via le temps.

En effet, notre société doit faire face à de nombreux problèmes en matière d'emploi du temps. Par exemple: concilier horaires de travail et contact avec les administrations. Il est possible de mieux concilier transports en commun et gestion du temps (parfois nous prenons les transports en commun tous en même temps et parfois ils sont sous-utilisés). Adapter les horaires de travail et d'école devrait permettre d'atténuer les impacts environnementaux.

Des problèmes liés à la gestion du temps ont un impact sur des domaines économiques et sociaux sensibles, ainsi que sur l'environnement.

- >05 En 2005, l'un des objectifs du SPP DD était: étudier les problèmes de gestion du temps et apporter de nouvelles idées dans ce contexte.
- <05 Le SPP DD a lancé une demande d'étude sur ce sujet dans le cadre d'actions pour appuyer les priorités stratégiques des autorités fédérales. Une étude a été présentée: 'Leçons pour une politique belge du temps. Une analyse d'initiatives européennes d'organisation du temps'.
- >06 L'équipe de chercheurs réalisera ce projet en octobre 2006. Elle montrera le lien entre développement durable et gestion du temps.

Changement des modes de production et de consommation

- ? Stimuler les modes de production et de consommation durables (écologiquement, économiquement et socialement justifiés) est une des principales priorités politiques.
- >05 En 2005, l'un des objectifs était: lier les différentes actions des services fédéraux dans une stratégie globale et cohérente de changement des modes de production et de consommation.
- <05 Le développement de l'expertise en la matière a été poursuivi. En 2005, l'objectif était de participer aux groupes de travail gérés par les autres services fédéraux pour y apporter les idées du SPP DD, et notamment, de remplacer des produits par des services, en tenant compte des trois domaines du développement durable.

Le 24 juin 2005, le SPP DD a organisé un meeting des parties intéressées sur les modes de production et de consommation durables. Une centaine de personnes y ont participé. Durant cette réunion, le document 'Tendances dans la politique fédérale en matière de production et de consommation durables et comparaison avec des mesures prises dans d'autres états-membres fédéraux' a été présenté entre autres (voir **documents du Meeting des parties prenantes sur les 'Modes de production et de consommation durables'**). Il s'agit d'un inventaire des actuelles lignes stratégiques des pouvoirs publics (qui proviennent de plusieurs départements). Les lignes stratégiques visent à faciliter un changement des modes de production et de consommation. Des tableaux présentent notamment un aperçu des différents instruments et leurs caractéristiques (type d'instrument, hiérarchie, services responsables, groupe cible, thème traité, état et durée de l'application). Cet aperçu a permis de faire quelques constatations qui sont illustrées par des exemples de bonnes pratiques issus d'autres états membres européens.

Dans le cadre de la recherche d'actions pour appuyer les priorités stratégiques des autorités fédérales, le SPP DD a demandé une étude sur l'évaluation des mesures politiques, tirées de l'inventaire. L'étude 'Évaluation des lignes stratégiques concernant les changements des méthodes de production et de consommation' a été présentée et acceptée.

Le SPP DD a adressé une demande d'avis au CFDD concernant la stratégie thématique 'ressources naturelles' de l'Union européenne, autrement dit sur la façon de réduire l'utilisation des ressources naturelles (voir [avis du CFDD](#), avis 2006A01F).

Le SPP DD a présenté des idées visant à dématérialiser l'économie dans le cadre d'un groupe de travail présidé par le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement. L'objectif consiste à soumettre des actions aux autorités en vue de rendre les produits plus compatibles avec le respect de l'environnement, c'est-à-dire remplacer un produit par un service (dans le cadre de l'action 16 du Plan fédéral de développement durable 2004-2008, voir également www.plan2004.be).

- >06 En 2006, le projet de recherche de l'UCL fera l'objet d'un suivi et le SPP DD assurera la coordination de la stratégie globale pour les actions 15 (Usage moindre des ressources naturelles) et 16 (Stratégie pour des produits durables) du PFDD. L'action 15 comprend la stratégie globale relative à la dématérialisation de l'économie et l'action 16 traite d'une meilleure compatibilité des produits avec les critères du développement durable (voir également www.plan2004.be).

Représentation

- ? Le SPP DD ne vit pas isolé. Le service est l'un des acteurs de la stratégie fédérale de développement durable, avec le Bureau fédéral du Plan, la Commission Interdépartementale du Développement Durable et le Conseil Fédéral de Développement Durable (voir annexe). Le SPP DD fait également partie du vaste ensemble des services publics fédéraux. Le Parlement, la Cour des Comptes et d'autres SPF et SPP sollicitent donc le SPP DD pour obtenir des informations (sur le personnel, le budget, etcetera). Dans ce contexte, le SPP DD doit également assister à diverses réunions.
- >05 Il n'y avait pas d'objectifs formulés en 2005 en ce qui concerne la représentation.
- <05 En matière de développement durable, le SPP DD a, en 2005, participé à toutes les assemblées générales du CFDD (Conseil Fédéral du Développement Durable) et à certains groupes de travail. Le SPP DD a également participé à toutes les assemblées plénières de la CIDD (Commission Interdépartementale du Développement Durable). Le SPP DD a participé aux comités d'accompagnement, a proposé des thèmes de recherche et a suivi quatre recherches.

Il a participé à des conférences sur le développement durable (notamment la conférence de l'ULB sur le lien entre social et l'environnement).

En qualité de service entre les autres services publics, le président du SPP DD a également participé à trois sélections de fonctions vacantes à mandat. En outre, le SPP DD a, en 2005, répondu à plusieurs questions parlementaires.

- >06 En 2006, le SPP DD souhaite également participer aux assemblées générales du CFDD et aux séances de la CIDD. Par ailleurs, le SPP DD sera disponible pour répondre aux questions des autres services publics fédéraux.

Cellules de développement durable

- ? Depuis 2004, un groupe de travail est créé au sein de chaque service public fédéral (SPF). Ce groupe doit développer l'aspect transversal de la politique de développement durable. Ces cellules dites 'de développement durable' ont notamment pour mission de rédiger un plan d'action annuel indiquant les actions de développement durable que le service concerné doit entreprendre cette année-là.

Actuellement, dix-sept cellules au total sont actives.

Cf. Arrêté Royal du 22 septembre 2004 portant création des cellules de développement durable au sein des services publics fédéraux, des services publics fédéraux de programmation et du Ministère de la Défense (Moniteur Belge, 6 octobre 2004.)

- >05 En 2005, la mission première du SPP DD était d'assurer la coordination et le suivi de l'action des cellules de développement durable.

<05 À la fin du printemps 2005, le SPP DD a évalué la méthodologie mise à la disposition des cellules pour rédiger leur 'plan d'action de développement durable 2005'. Cette évaluation s'est opérée en accord avec les coordinateurs des cellules de développement durable.

C'est notamment sur la base de cette évaluation que le SPP a adapté la méthode de travail pour 2006. La nouvelle version a été présentée lors de la deuxième conférence des cellules de développement durable en septembre 2005.

Durant les mois de novembre et décembre, les fonctionnaires du SPP DD ont visité toutes les cellules de développement durable. Ils ont dressé ensemble le bilan de la première année de travail.

Le SPP DD a préparé, pour le Conseil des Ministres du 6 juin 2005, un document reprenant une situation sur la création des cellules de développement durable. Le gouvernement a pris acte de l'avancement du projet et a confirmé, une fois de plus, les missions des cellules de développement durable.

>06 En 2006, la coordination et le suivi de l'action des cellules de développement durable continuent à prédominer. Le SPP DD évaluera et corrigera, pour 2007, la méthode de rédaction du plan d'action 2006.

Évaluation d'incidence des décisions sur le développement durable

- ? L'évaluation d'incidence des décisions sur le développement durable (EIDDD) est une méthode permettant à l'administration fédérale d'évaluer, avant la prise de décision finale, les effets (directs/indirects, souhaitables/indésirables) de la politique proposée, et ce pour les générations actuelles et futures; en Belgique et dans tous les autres pays du globe; sur le plan social, économique et environnemental. L'objectif consiste à améliorer le processus politique en identifiant l'impact des décisions prises et à proposer des améliorations ou des alternatives sur la base de ces informations.
- >05 Dans le courant de l'année 2006, le SPP DD doit mettre une méthode EIDDD prête à l'emploi à la disposition des administrations. À cet effet, le service s'appuiera sur le projet de recherche initié en juillet 2004 en vue d'assurer le soutien scientifique d'une politique durable, intitulé 'Methodologie et faisabilité d'une évaluation d'incidence des décisions sur le développement durable. Cas: les processus politiques fédéraux'.

<05 Durant l'année 2005, le SPP DD a suivi activement ce projet de recherche dont les cellules de développement durable ont été régulièrement informées de la situation. La première méthode EIDDD provisoire développée par l'équipe de recherche scientifique a été testée sur plusieurs études de cas. Celles-ci ont été suggérées par le SPP DD, en accord avec les cellules de développement durable. Pour pouvoir lancer, en 2006, une série de projets pilotes, les cellules DD ont été invitées à présenter des projets pilotes dans le cadre de leurs plans d'action pour 2006.

L'équipe de recherche proprement dite a reçu des suggestions du SPP DD sur les possibilités d'ancrage juridique et institutionnel de l'EIDDD. Par ailleurs, le SPP DD a intégré l'EIDDD dans une formation certifiée sur le développement durable.

>06 Dans le courant de l'année 2006, la méthode de l'EIDDD sera finalisée et consignée dans un manuel. Les cellules de développement durable bénéficieront d'une formation sur l'EIDDD et durant le deuxième semestre de 2006, la méthode sera appliquée à plusieurs projets pilotes. En outre, les indispensables démarches juridiques seront entreprises en vue de l'ancrage juridique et institutionnel de la méthodologie EIDDD.

Coordination de la gestion environnementale des administrations

Coordination générale de la gestion environnementale des administrations

- ? La gestion environnementale d'une administration a pour but de réduire la demande de ressources naturelles (p.ex. l'eau) et de réduire les pollutions émises (p.ex. le papier). Le SPP DD coordonne la gestion environnementale des SPF.

- >05 Les objectifs pour 2005 étaient les suivants:
 - organiser des réunions de coordinateurs environnementaux afin de stimuler l'échange d'informations;
 - assurer le soutien et la formation (par d'autres organisations) des coordinateurs environnementaux;
 - collaborer avec d'autres niveaux de pouvoir pour généraliser les bonnes pratiques de gestion environnementale;
 - rassembler les informations environnementales, les évaluer globalement et diffuser les résultats de cette évaluation.

<05 Le SPP DD a également pris en charge la coordination de la gestion environnementale des services publics fédéraux et de programmation. Lors des réunions avec les coordinateurs environnementaux, des informations sont échangées concernant de nouvelles décisions, des projets et des expériences.

En collaboration avec l'Institut de Formation de l'Administration fédérale, le SPP DD a organisé des formations en matière de gestion environnementale.

>06 Pour 2006, les objectifs sont les mêmes.

Aide à la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale

? Toute activité humaine – même celle d'un service public fédéral – a des effets potentiellement néfastes sur l'environnement. Pour réduire au maximum l'effet négatif, une évaluation de notre propre comportement s'impose. Sur base d'une analyse de nos activités, il est possible de développer un plan d'action qui sera ensuite appliqué et évalué.

Il existe diverses méthodes pour assurer la gestion environnementale. L'une d'entre elles, l'EMAS, est proposée par la Commission européenne (pour une description voir [Gestion environnementale: la Secrétaire d'État Van Weert obtient EMAS](#)).

L'objectif poursuivi est que, au plus tard en 2007, chaque service public fédéral obtienne la certification EMAS, certification proposée par la Commission européenne. La crédibilité des décisions gouvernementales en matière de développement durable suppose en effet que les autorités donnent personnellement l'exemple. Dans ce cadre, l'une des conditions est que l'octroi de la certification soit assuré par un auditeur externe, qui réalise le contrôle conformément aux normes européennes. Pour remplir cette condition, le Conseil des Ministres a approuvé une mesure qui concrétise l'attention permanente accordée à la gestion environnementale dans chaque service public fédéral (voir également le communiqué de presse [Gestion environnementale au sein des services publics fédéraux](#)).

- >05 Les objectifs du SPP DD pour 2005 ont été fixés dans le courant de l'année:
 - encourager les SPF à entreprendre des actions pour l'obtention de la certification EMAS;
 - dispenser la formation nécessaire et choisir un consultant qui aidera les SPF sélectionnés à obtenir la certification EMAS pour leur système de gestion environnementale.

- <05 Le SPP DD a lancé un marché public pour bénéficier des services d'un consultant chargé d'examiner la manière dont les services publics fédéraux pouvaient appliquer rapi-

dement un système certifié de gestion environnementale.

Ensuite, le SPP DD a préparé le Conseil des Ministres du 20 juillet 2005, un conseil des ministres qui s'est soldé par l'obligation, pour les SPF d'obtenir une certification EMAS. Ensuite, le SPP DD a établi un protocole de coopération avec les SPF qui ont voulu utiliser les moyens disponibles pour obtenir une certification EMAS. Ce protocole indique clairement les moyens que le SPP DD met à disposition (paiement d'un consultant, organisation d'une formation...) et ce que l'on attend en échange, à savoir que l'institution libère des moyens humains pour installer le système de gestion environnementale. Pour les y encourager, le SPP DD a donné une présentation pour tous les présidents de SPF sur le système EMAS de gestion environnementale.

Pour quatre services publics fédéraux et de programmation et deux autres institutions qui se sont engagés à obtenir la certification EMAS avant la fin de l'année 2006, le SPP DD a préparé une méthode d'accompagnement. À cet effet, il a lancé un marché public et a évalué quatre offres qui lui ont été soumises. Sur cette base, la Secrétaire d'État a pu, fin décembre, procéder à l'attribution du marché.

En outre, le SPP DD a rédigé le cahier des charges du marché afin d'aider les SPF à comprendre ce qu'est la certification EMAS.

- >06 En 2006, la formation sur la certification EMAS sera organisée pour tous les services publics fédéraux. Les six institutions du premier recrutement seront encadrées et la mise en œuvre de la certification EMAS sera évaluée chez eux, afin que l'évaluation puisse servir de base au deuxième convoi.

En 2006, tout sera également mis en œuvre pour assurer l'échange d'informations sur la certification EMAS et l'échange de bonnes pratiques entre les services fédéraux.

Économie d'énergie

- ? La Secrétaire d'État, le Ministre des Entreprises publiques et six entreprises publiques (La Poste, le holding SNCB, SNCB, Infrabel, Belgacom et la Loterie Nationale) sont arrivés à un accord en matière d'économie d'énergie. Tous les intéressés s'engagent à réduire, pour la période 2008-2012, la consommation énergétique des bâtiments et du parc de véhicules de 7,5% par rapport à la consommation en 2005. De cette façon, les autorités fédérales assurent leur fonction d'exemple afin de réaliser les objectifs de Kyoto.

<05 Le SPP DD a contribué à l'achèvement de l'accord entre la Secrétaire d'État et la VITO.

>06 En 2006, le SPP DD assurera la coordination de cet accord.

EIS: un outil pour réduire la consommation d'énergie et la production de déchets des services publics fédéraux.

? L'Environmental Information System (EIS) est un logiciel développé par la Régie des Bâtiments, pour la gestion de la consommation d'énergie et des déchets dans un bâtiment déterminé. Avec le Ministre des Finances, la Secrétaire d'État a émis une **circulaire sur l'EIS**. Cette circulaire a été envoyée à tous les gestionnaires de bâtiments propriété de ou loués par la Régie des Bâtiments et leur indique clairement le caractère obligatoire de l'utilisation de l'Environmental Information System.

>05 Le SPP DD est responsable, en collaboration avec l'Institut de Formation de l'administration fédérale (IFA), de l'organisation des formations sur l'utilisation du progiciel.

- <05 En même temps, une campagne d'information et de sensibilisation a démarré. En 2005, le SPP a organisé sept formations (45 inscrits) sur l'utilisation de ce progiciel pour les gestionnaires de bâtiments des différentes administrations publiques. Le SPP a régulièrement sensibilisé les coordinateurs environnementaux des différentes administrations à l'utilisation du progiciel et aux formations.
- >06 En 2006, le SPP continuera à organiser des formations. Dans ce cadre, le service entretiendra des contacts réguliers avec les coordinateurs environnementaux des administrations et avec la Régie des Bâtiments.

Politique d'achat plus durable

- ? Afin de consolider la durabilité de la politique d'achat des autorités, la circulaire P&O/DD/1 a été approuvée le 27 janvier 2005 en vue de la 'mise en œuvre de la politique de développement durable lors des marchés publics de fournitures lancés par des pouvoirs adjudicateurs de l'autorité fédérale qui appartiennent aux secteurs classiques'. La circulaire peut être consultée sur: www.guidedesachatsdurables.be.

Sur ce même site, tous les intéressés peuvent également consulter la circulaire 307 quater du 3 mai 2004 relative à l'achat de voitures particulières destinées aux services de l'état et aux établissements d'utilité publique.

Ce même site comporte également deux guides méthodologiques: un pour les véhicules motorisés et un pour les TIC.

>05 Pour l'année 2005, le SPP DD poursuivait l'objectif de participer activement à l'élaboration d'une politique fédérale (avec une vision nationale) sur les achats durables par les pouvoirs publics.

<05 Via la présidence d'un groupe de travail au sein de la CIDD (Commission Interdépartementale du Développement Durable), le SPP DD a mis en place un atelier dont l'objectif était double:

- s'informer sur ce qu'il se passe réellement en matière d'achats durables par les pouvoirs publics belges;
- l'échange de bonnes expériences entre les acheteurs sur le terrain.

En collaboration avec le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, la cellule stratégique du Ministre de l'Environnement et la cellule stratégique de la Secrétaire d'État, un guide pour l'achat durable de bois a été préparé.

- >06 Pour l'année 2006, les actions suivantes sont programmées:
- organiser le monitoring (stipulé dans la circulaire) des achats qui remplissent les critères de durabilité;
 - participer à la réalisation d'un atelier, plus précisément par la mise en place d'un programme et veiller à sa bonne exécution.

Stratégie et planification de développement durable

- ? Lors du Sommet mondial sur le Développement durable (Johannesburg 2002), la Belgique s'est engagée à commencer, en 2005, la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement durable (SNDD).

La Secrétaire d'État a proposé au gouvernement fédéral, ainsi qu'aux gouvernements des Communautés et des Régions, la mise sur pied d'une telle stratégie nationale.

Pour en savoir plus, voir les décisions du Conseil des Ministres du 9 décembre 2005 et du 2 avril 2004 (voir le communiqué de presse [Groupe de travail intergouvernemental de développement durable](#)). L'élaboration de la stratégie nationale devrait se terminer au milieu de l'année 2006.

Outre la stratégie nationale, il existe également une stratégie fédérale spécifique, composée de rapports (voir www.plan.be), de plans quadriennaux (voir www.plan2004.be) et de réalisations (voir www.cidd.be).

L'objectif du SPP DD est d'offrir aux services fédéraux et à la Commission Interdépartementale du Développement Durable l'expertise et une méthodologie pour la planification et les actions nationales et fédérales.

- >05 En 2005, les objectifs impliquaient:
- de tenir compte de l'évaluation de la méthodologie du deuxième plan fédéral de développement durable, et de préparer la méthodologie de conception du troisième plan
 - de rassembler la documentation sur les stratégies nationales de développement durable et proposer des méthodes adaptées à la Belgique pour concevoir et mettre en œuvre une stratégie nationale.
 - de tenter d'associer les pouvoirs locaux à la stratégie nationale et examiner la manière dont les autres acteurs pourraient s'intégrer à cette stratégie.

<05 En 2005, ces objectifs ont été en grande partie réalisés. La documentation sur les stratégies nationales des autres pays de l'UE a été synthétisée dans une note. Une note a été rédigée pour traiter du court terme.

Les pouvoirs locaux ont été associés à la stratégie, tandis que d'autres acteurs n'y sont pas encore associés. Une note pour la stratégie à long terme a été rédigée. Le SPP DD a souhaité, lors de l'élaboration d'une stratégie à long terme, bénéficier d'un soutien scientifique dans le cadre de la recherche d'actions pour appuyer les priorités stratégiques des autorités fédérales. Il a présenté comme étude 'La planification participative et tournée vers l'avenir pour un développement durable: analyse de l'approche et réalisations'.

>06 En 2006, le SPP DD participera à la définition d'une stratégie nationale. À cet effet, de nouveaux effectifs seront recrutés. En 2006, le SPP DD suivra la recherche sur les méthodes utilisables pour élaborer une stratégie à long terme. Le SPP DD se concentrera également sur la préparation d'une méthode pour rédiger le PFDD 2009-2012.

Soutien international

- ? Les principales organisations internationales, comme les Nations Unies, l'Union européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques sont actives dans le domaine du développement durable. Il est indispensable que le SPP DD suive leurs activités.
- >05 En 2005, les objectifs du SPP DD en matière d'affaires internationales étaient les suivants:
 - apporter une expertise dans le cadre de la préparation de négociations internationales sur le développement durable et être disponible pour participer à ces négociations;
 - apprendre les bonnes pratiques dans d'autres pays et partager sa propre expérience avec d'autres;
 - suivre l'évaluation de la Stratégie européenne de Développement durable.

<05 Pour s'assurer que l'OCDE accorde une attention suffisante au développement durable, la Belgique a participé, au sein d'une délégation (avec un représentant du SPP DD) à la réunion annuelle des experts en développement durable de l'OCDE. Pour poursuivre ses activités horizontales, l'OCDE a reçu de la Belgique un subside de 7.500 euros. Pour apporter son expertise au niveau de l'Union européenne, le SPP DD a participé à la deuxième conférence sur la consommation énergétique durable. Celle-ci avait été organisée dans le cadre du 'processus dit de Marrakech sur les modes de consommation et de production durables'. La Belgique a notamment présenté la création du fonds social d'énergie comme une bonne pratique.

Pour préparer le prochain cycle de la CSD sur l'énergie, le climat, le développement industriel et la pollution atmosphérique, le SPP DD a participé au 'forum sur la mise en œuvre régionale de la Commission économique pour l'Europe' des Nations Unies. La Fedesco et le fonds social d'énergie y ont été présentés comme de bonnes pratiques en matière de consommation énergétique durable.

La réévaluation même de la Stratégie européenne de développement durable a été reportée à 2006. En juin 2005, le Conseil européen a approuvé une 'Déclaration de lignes directrices de développement durable'. Dans ce cadre, la Belgique a veillé à la présence, dans cette déclaration, des cinq principes stipulés dans le PFDD 2004-2008.

À la lumière de l'échange de bonnes pratiques, la Belgique a envoyé notamment des Etats membres du SPP DD à:

- la réunion annuelle 'Sustainable networking event' du réseau européen de durabilité à Londres, pour les fonctionnaires des états-membres de l'Union européenne;
- différentes conférences européennes et internationales sur les marchés publics durables (telles que 'CARPE, conference on responsible procurement' à Séville);
- 'l'examen sur la performance environnementale' (Environmental Performance Review) de l'OCDE, où la Belgique a présenté sa politique de développement durable.

>06 En 2006, le SPP DD:

- participera à la quatorzième séance de la Commission du Développement durable des Nations Unies (sur l'énergie et le climat);
- contribuera activement à la réévaluation de la Stratégie européenne de Développement durable.
- continuera à échanger de bonnes pratiques en matière de développement durable, plus précisément avec d'autres Etats membres de l'UE, notamment en occupant le siège belge au sein du groupe directeur du Réseau européen de durabilité.

48

Actions en faveur
des administrations

4

Actions internes au SPP DD

Budget, comptabilité et gestion des ressources matérielles

- ? Le SPP DD a besoin de moyens financiers pour accomplir ses missions. Le budget annuel est divisé en articles budgétaires destinés à des types spécifiques de dépenses (frais de fonctionnement, subsides,...). Les dépenses doivent être soumises à une procédure standard. Un collaborateur du service veille au paiement des factures. À cet effet, on travaille en collaboration avec le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement.
- >05 En 2004, le SPP DD a établi, pour la première fois, une situation budgétaire mensuelle. L'un des objectifs pour 2005 était de poursuivre dans cette voie.

- <05 En 2005, environ un quart des paiements concernait des subsides. Chaque mois, un suivi budgétaire a été envoyé à la Secrétaire d'État.
En ce qui concerne le matériel de bureau, trois ordinateurs portables ont été achetés en 2005, ainsi qu'un appareil multi-fonction 'photocopieuse-imprimante-fax-scanner'.
- >06 En 2006, le SPP continuera à établir la situation budgétaire mensuelle. Il mettra également tout en œuvre pour éviter une accumulation d'attributions de subsides et de factures à traiter en fin d'année.

50

Actions internes
au SPP DD

Gestion environnementale interne

- ? Toute activité humaine – même celle d'un service public fédéral – a des effets potentiellement néfastes sur l'environnement. Pour réduire au maximum ces effets négatifs, il est indispensable de contrôler notre comportement suivant une méthode déterminée et de surveiller les informations que nous donnons sur nos actions. Pour y parvenir, il nous suffit de respecter le règlement EMAS, de nous faire contrôler et de tenir compte des informations fournies par les vérificateurs agréés.
- >05 L'objectif général est le suivant: l'obtention d'un label de qualité pour la gestion environnementale. Fin 2005, l'objectif du SPP DD était d'obtenir une certification pour son système de gestion environnementale, et d'obtenir la certification EMAS dans le courant de l'année 2006.
- <05 Début 2005, un examen a été réalisé par un bureau externe pour accompagner le cabinet de la Secrétaire d'État et le SPP DD dans la mise en place d'un système de gestion environnementale conforme au règlement EMAS. Le SPP DD avait préparé le marché public et la sélection du consultant.

De mai à septembre, chaque collaborateur du SPP DD a été invité à réfléchir à l'impact environnemental de son travail et à établir un programme d'action pour réduire les impacts négatifs et amplifier les impacts positifs. En octobre, la responsable environnementale quittait le SPP DD, tandis que deux nouveaux collaborateurs (sans expérience environnementale) rejoignaient le service. Puisque la redistribution des responsabilités n'a pas été immédiatement possible, le président a entre-temps repris la responsabilité environnementale.

Les deux nouveaux collaborateurs ont débuté une formation en gestion environnementale. Fin 2005, du temps a été investi pour affiner les programmes environnementaux des différents collaborateurs.

- >06 Pour l'année 2006, le SPP DD vise l'obtention de la certification environnementale et le bon fonctionnement du système de gestion environnementale.

Évaluation des activités

Régulièrement, le SPP DD analyse le degré de satisfaction de ses clients concernant différentes activités. Par exemple, le service de communication a examiné l'avis des lecteurs sur le bulletin d'information du SPP. Les formations sur le concept et le plan d'action annuel pour le développement durable – pour les membres des cellules de développement durable – se sont également terminées par une évaluation.

Gestion des ressources humaines

Évolution du personnel

- ? Pour l'année budgétaire 2005, il n'y avait pas de crédits en personnel. Par conséquent, le SPP DD était dans l'impossibilité d'établir un plan de personnel pour cette année-là. De ce fait, le président du SPP DD a dû, cette fois encore, faire appel aux services de fonctionnaires détachés. Le 1er janvier 2005, ils étaient au nombre de neuf.

- <05 Pour renforcer le SPP DD, le service d'encadrement Personnel & Organisation du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement a lancé, en mars, un appel interne aux candidatures pour un détachement au SPP. Un jury a procédé à l'évaluation des candidats. À l'issue d'une longue procédure de négociation, un SPF a détaché trois fonctionnaires au SPP dès le mois de septembre. Un SPF a refusé le détachement de deux fonctionnaires.
Au total, trois collaborateurs sont donc venus s'ajouter à l'effectif. En automne, un nombre égal de fonctionnaires est toutefois retourné dans leur service public d'origine. Puisque, en outre, un détachement des 'nouveaux' membres du personnel n'a pas été prolongé, le nombre de fonctionnaires détachés est retombé à huit.

Crédits de personnel

- ? Le SPP DD a été créé sans enveloppe de personnel.
- >05 Un objectif essentiel pour 2005 était donc l'obtention de crédits en personnel pour stabiliser le service.
- <05 Lors des négociations budgétaires, le SPP DD a reçu une enveloppe de personnel propre en 2006.
Dès le mois de novembre, l'étape suivante a été amorcée, à savoir la rédaction d'un plan de personnel pour 2006. Chaque service public doit, par l'intermédiaire de ce plan, indiquer l'usage qu'il fait de ses crédits de personnel. Ce plan peut être mis en œuvre uniquement après approbation par les ministres de la Fonction publique et du Budget. Fin décembre, le président du SPP DD a soumis un projet de plan de personnel à la Secrétaire d'État au développement durable.
- >06 L'année 2006 est également placée sous le signe des négociations avec la Secrétaire d'État concernant ce plan de personnel, et ensuite avec les ministres de la Fonction publique et du budget.

Formations

- ? Le concept de développement durable est une notion précise dont la définition est souvent vague. Il est essentiel que les collaborateurs du SPP DD comprennent ce qui se cache derrière le concept de développement durable, qu'ils soient au courant des dernières recherches et qu'ils disposent d'une analyse globale de ce sujet. En même temps, chaque collaborateur est investi d'une tâche spécifique dans un domaine propre. Chaque collaborateur doit être suffisamment compétent pour effectuer sa tâche et apporter son soutien aux autres.
- >05 En 2005, le SPP DD visait à mettre en œuvre un programme de formation interne et externe pour atteindre un niveau élevé d'expertise en vue d'assurer au mieux la mission de consultance auprès des autres services publics fédéraux.
- <05 Une attention particulière a été accordée à la formation interne sur le développement durable: deux des trois sessions de formation prévues ont eu lieu. Aurélien Boutaud a, par exemple, expliqué sa thèse de doctorat sur le développement durable.

En outre, différents membres du personnel ont suivi diverses formations dont des cours de langues et d'informatique. S'y est également ajouté un coaching individuel de membres du personnel.

- >06 En 2006, le SPP DD souhaite poursuivre les formations internes (avec au minimum trois formations dispensées par des formateurs extérieurs). Il souhaite également encourager les formations externes.

Évaluation du personnel

Évaluation des membres du personnel

- ? Le président du SPP DD accorde une attention particulière à un système d'évaluation individuelle afin de développer la motivation et les aptitudes des membres du personnel. En 2004, le système des cercles de développement a été lancé au SPP et sera appliqué dans tous les services publics fédéraux.
- >05 En 2005, ce système devrait être poursuivi.
- <05 Le printemps 2005 a vu l'achèvement du premier cercle de développement. Un entretien d'évaluation a d'abord été organisé entre le président et chaque membre du personnel. Il a été suivi d'un entretien de planning qui sert de base au nouveau cercle. Toute une série d'entretiens de fonctionnement ont également été organisés en automne.
- >06 Pour 2006, les objectifs sont les mêmes.

Évaluation du président

- ? Le gouvernement a décidé de procéder à l'évaluation des managers des services publics, et cela à mi-mandat. Cette évaluation peut soit se solder par une mention 'insuffisant', soit être clôturée sans mention.
- <05 En automne, la Secrétaire d'État au développement durable a évalué le président du SPP DD. Son évaluation s'est terminée sans mention. Pour obtenir des informations complémentaires, voir les actualités [Évaluation des managers: nouvelle formule](#)).

Finances

Interprétation du tableau:

Lignes Le budget a été divisé en trois sections d'organisation différentes. La première contient le budget qui a été attribué à l'organe de gestion, la seconde contient les frais de fonctionnement du SPP Développement Durable et la dernière section contient le budget des actions de développement durable. A l'intérieur de ces divisions, il existe des sous catégories.

Colonnes La 3^o colonne (montant initial) donne le montant voté par le parlement lorsqu'il a voté en décembre 2004 le budget 2005. C'est ce qu'on peut dépenser sur ce poste. La 4^o colonne indique le montant du budget tel qu'il a été adapté en cours d'année. La 5^o colonne indique ce que le SPP a effectivement demandé de dépenser (engagement). La dernière colonne donne quelques détails sur la destination de l'argent dépensé.

	Article budgétaire	Montant initial K€€	Montant final (après redistribution) K€€	Engagé K€€	Description principale des dépenses et montant approximatif
Organe de gestion	Fonctionnement	10	9,5	9,5	Rapport d'activité 2003-2004 (4 k€); frais de représentation (1,4 k€)
	Investissement	10	3	3	Licences...
Fonctionnement du SPP	Social	2	2	2	Contribution au service social
	Fonctionnement	28	39	21	Missions à l'étranger, missions en Belgique, traductions, organisation d'évènements,...
	Fonctionnement informatique	10	2,5	2,5	licences
	Investissement	10	10	8	Appareil multi-fonction: 4,9 k€; Proximus: 0,1 k€ Dell projector: 1,6 k€
	Investissement informatique	10	6	6	Achat PC
Actions en matière de DD	Fonctionnement	484	784	782	site portail: 150 k€, Semaine DD: 175 k€, missions étranger 25 k€, accompagnement EMAS convoi 1 et 1bis (145 k€), VITO (98 k€), publicité 40 k€

	Article budgétaire	Montant initial K€€	Montant final (après redistribution) K€€	Engagé K€€	Description principale des dépenses et montant approximatif
	subside à des associations	810	885	750	Voir 'organismes subsidiés' dans ce rapport
	subside à des organismes internationaux	55	55	55	Secrétariat de la Commission développement durable de l'ONU concernant le changement climatique, secrétariat pour le traité-cadre pour le changement climatique, OCDE, Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (éducation développement durable)
	subside à des organismes fédéraux	210	210	91	Secrétariat CIDD (75 k€), financement campagne 3° rapport fédéral (16 k€)
	subside à des organismes communaux	100	100	100	4 communes subsidiées (voir plus loin dans ce rapport)
	subside à des organismes régionaux	75	0	0	

Personnel et organisation

Situation du personnel (1 janvier 2005)

Sauf le président, tous les membres du personnel sont détachés par d'autres services publics fédéraux.

Division par sexe

	Unités absolues			PTE		
	H	F	T	H	F	T
Management	1	–	1	1,0	–	1,0
Niv. A	5	2	7	4,8	1,8	6,6
Niv. B	–	1	1	–	0,5	0,5
Niv. C	–	1	1	–	0	1,0
Total	6	4	10	5,8	2,3	9,1

Division par cadre linguistique

	Unités absolues			PTE		
	N	F	T	N	F	T
Management	–	1	1	–	1,0	1,0
Niv. A	4	3	7	3,8	2,8	6,6
Niv. B	1	–	1	0,5	–	0,5
Niv. C	1	–	1	1,0	–	1,0
Total	6	4	10	5,3	3,8	9,1

Mouvements de personnel en 2005

En service (début du détachement)

	H		F		T		AT
	N	F	N	F	N	F	
Niv. A	–	–	–	3	–	3	3
Niv. B	–	–	–	–	–	–	–
Niv. C	–	–	–	–	–	–	–

Hors service (fin du détachement)

	H		F		T		AT
	N	F	N	F	N	F	
Niv. A	1	1	–	2	1	3	4
Niv. B	–	–	–	–	–	–	–
Niv. C	–	–	–	–	–	–	–

Marchés publics

Une partie du budget a été utilisée pour les marchés publics. Le SPP DD a utilisé deux procédures: pour des montants importants, la publication d'un cahier des charges; et pour des montants plus petits, une adjudication limitée avec la consultation de quelques firmes.

Le tableau suivant est divisé en trois sections:

- les adjudications pour le site portail et le site web de vulgarisation
- les adjudications dans le cadre d'EMAS (le SPP Développement durable soutient – financièrement les autres SPF et SPP pour le paiement de consultants)
- le fonctionnement du SPP DD: pour certains services on fait appel à un sous-traitant par manque de personnel et de savoir-faire spécifique (p.ex. mise en page)

Pour attribuer ces marchés, le coût n'est pas le seul critère.

Dans le cadre du système de management environnemental qui a été implémenté en novembre 2005, nous envoyons systématiquement à nos partenaires contractuels un questionnaire sur les performances environnementales de leurs organisations. A partir de 2006 ceci sera systématique.

Contenu du marché	procédure	# contacté	# répondu	# attribué	Prix k Eur	Performances environnementales	Performances sociales
site portail	publication	–	16	2	131	non	non
marque page	limitée	1	1	1	5	non	non
site portail							
formation EMAS	limitée	2	2	2	13,4	oui	non
EMAS	publication	–	4	1	88	non	non
convoi 1							
EMAS	publication	–	3	1	59,2	non	non
convoi 1 bis							
rapport annuel 2005	limitée	6	6	1	1,4	non	non
rapport activité 2003-2004	limitée	5	3	1	2	non	non
traduction	limitée	4	2	2	6	oui	non
analyse offers	limitée	4	3	1	12,1	non	non
ICT site portail							

Aucune entreprise n'a obtenu un marché plus que deux fois.



Projets subsidiés

Associations

En 2005, le SPP Développement durable a soutenu 26 projets, que l'on peut regrouper en 6 catégories:

- **Créer une base sociale:** le SPP Développement durable a soutenu des projets de financement d'associations coupoles sur le développement durable.
- **Communiquer et sensibiliser:** le SPP Développement durable a par exemple soutenu un projet de newsletter sur le développement durable pour entreprises, un concours de projet sur le développement durable pour jeunes, des journaux pour jeunes, des informations et sensibilisations au développement durable dans les quartiers, un jeu éducatif pour jeunes, un site de sensibilisation, un forum de sensibilisation, un café média durable...
- **Mettre en pratique le développement durable:** le SPP Développement durable a subsidié des actions en faveur du climat dans un quartier social, une étude de faisabilité du covoiturage dans les petites villes, une formation pour les personnes remettant des projets dans le cadre du développement durable.

- **Construire durablement:** ont été subsidiés un colloque sur les constructions bio-écologique et une sensibilisation à la construction durable.
- Avoir une approche transversale axée sur le **changement des modes de production et consommation:** le SPP Développement durable a soutenu une exposition et une brochure sur la consommation, une table ronde européenne sur la production et la consommation durable, une enquête et présentation sur la publicité, une campagne 'au magasin à vélo',...
- **Soutenir les associations du CFDD:** circulation d'information sur le DD au sein des syndicats, réflexion sur le lien entre énergie et pauvreté, plate-forme développement durable au sein du monde patronal...

Communes

En 2005, 5 communes ont été subsidiées pour sensibiliser les jeunes, pour faire un événement sur la carte de durabilité, pour inciter à la participation dans le cadre d'un plan vert, pour promouvoir l'efficacité énergétique d'un quartier favorable au climat, et pour faire de l'éducation au développement durable dans les écoles secondaires.

Gestion environnementale interne

Mobilité

Tout le personnel effectue ses déplacements domicile-travail en transports en commun. Le SPP Développement durable ne dispose pas de voiture de fonction mais de trois vélos de fonction. Pour l'ensemble des déplacements professionnels, l'utilisation des transports en commun est la règle.

Pour les déplacements professionnels qui nécessitent obligatoirement l'usage d'une voiture, le SPP s'est abonné au système CAMBIO, système de voiture partagée.

Utilisation Rationnelle de l'Energie

Lors de l'achat des ordinateurs du service, le choix s'est porté vers des portables, moins énergivores.

Acquisition d'une seule imprimante pour l'ensemble du service permettant d'imprimer recto-verso.

Des procédures internes permettent le travail à domicile sous certaines conditions.

Achats Durables

L'ameublement du bureau du président ainsi qu'une table de réunion à l'usage du service ont été achetés en respectant certains critères écologiques (bois durable). Lors de la commande de fournitures de bureau, même si celles-ci sont fournies par le SPF de tutelle, le SPP Développement durable s'efforce toujours d'obtenir l'alternative disponible la plus écologique.

Consommation responsable

Tout est mis en œuvre pour réduire la consommation de papier: les communications se font par documents électroniques, les ordinateurs sont préréglés pour imprimer recto-verso.

Plus d'info dans notre [déclaration environnementale](#).

70

A propos de nous

Annexe

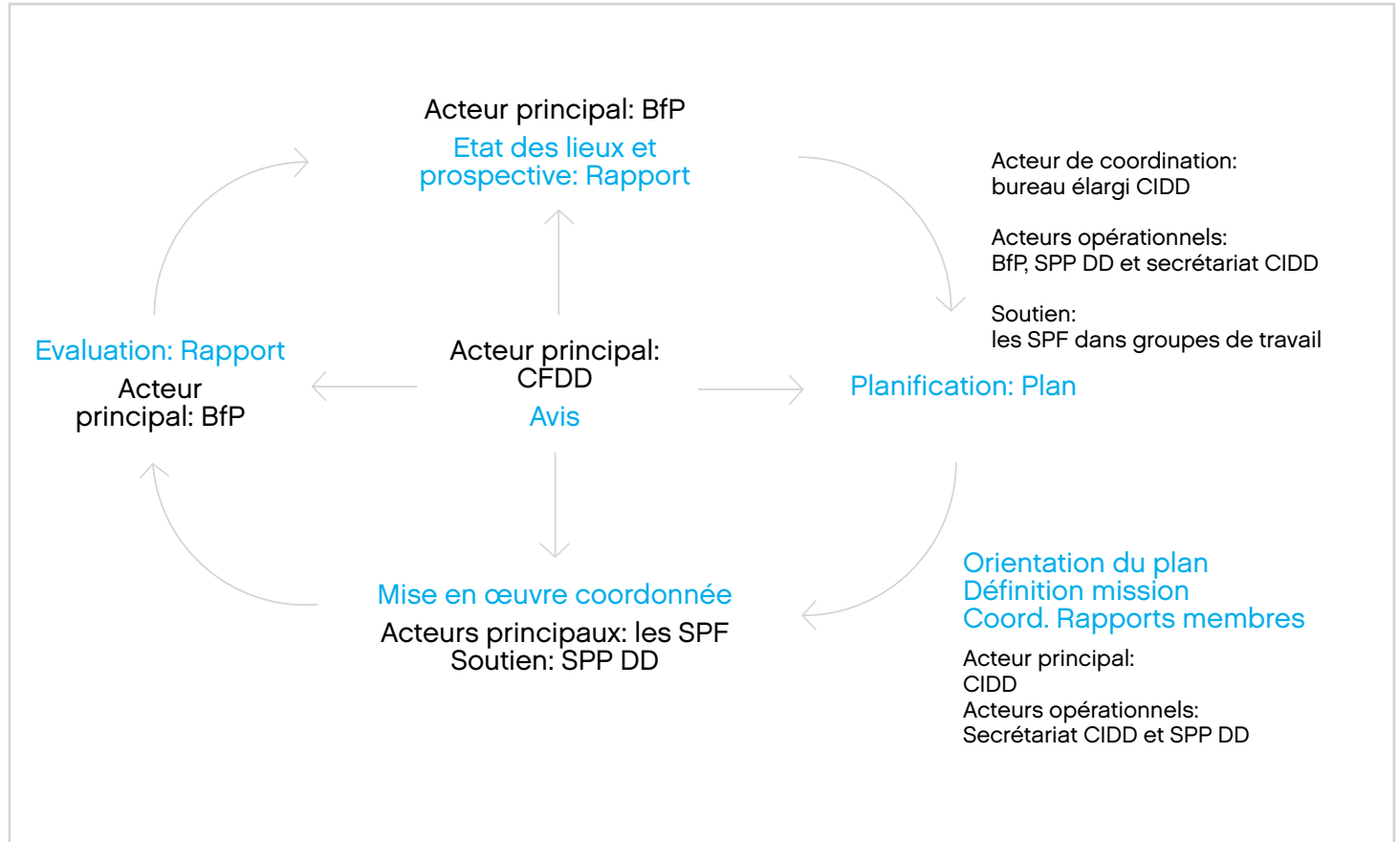
Place du SPP Développement durable dans l'administration fédérale et parmi les acteurs du Développement durable

Le SPP Développement durable n'est pas le seul acteur de notre politique de développement durable: celle-ci est coordonnée par la loi du 5 mai 1997, laquelle institue un cycle en quatre temps forts:

- la confection d'un état des lieux de la situation existante, sous ses aspects tant économique que social et environnemental, ainsi qu'une vision prospective de l'avenir. L'état des lieux et la prospective sont consignés dans le rapport fédéral de développement durable; Acteur: Task Force Développement durable du Bureau fédéral du Plan
- la rédaction d'un plan fédéral de développement durable. Le plan définit des objectifs à atteindre et des politiques à mettre en œuvre; Acteurs:

- La CIDD (Commission Interdépartementale du Développement Durable). Elle est constituée de représentants des Ministres ainsi que de fonctionnaires des différents SPF. Elle dispose d'un secrétariat.
- Le CFDD (Conseil Fédéral de Développement Durable) est constitué de quarante membres représentant une grande partie de la société civile. Il dispose d'un secrétariat, il est tenu de fournir un avis sur l'avant-projet de plan, il rédige aussi d'autres avis d'initiative ou sur demande. Le CFDD assure une mission de sensibilisation et d'information sur le développement durable.
- la mise en œuvre coordonnée du plan; Acteurs: les SPF
- l'évaluation des politiques menées, tant celles prévues par le plan que celles menées mais non prévues par le plan. L'évaluation est consignée dans le rapport fédéral de développement durable. Acteur: Task Force Développement durable du Bureau fédéral du Plan

Le schéma ci-dessous tente de décrire le rôle des différents services publics par rapport à ce cycle.



D'autres acteurs publics mènent également des initiatives importantes en matière de développement durable:

- le SPF affaires étrangères coordonne et assure partiellement la négociation internationale en matière de développement durable, en lien avec les régions;
- les SSTC ont un thème de recherche concernant le développement durable;
- les SPF et ministères régionaux et communautaires réalisent des actions dans la voie d'un développement durable;
- certaines villes et communes réalisent et mettent en œuvre des plan locaux de développement durable.

Enfin des acteurs privés développent eux aussi des activités de recherche (universités), de réalisation (les entreprises, les syndicats), de sensibilisation (les ONG, les écoles, les médias...).

Cette liste est non limitative.



Service public fédéral de programmation Développement durable (SPP DD)

North Plaza A . Bvd. du Roi Albert II, 9 . B-1210 Bruxelles

tel. 02.277 50 06 . contact@sppdd.be . www.sppdd.be